

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1851.

---

### Projet d'adresse amendé en réponse au Discours du Trône.

*(Voir le N<sup>o</sup> 2 du Sénat.)*

---

SIRE,

Le Sénat, toujours heureux lorsqu'il se trouve en présence du Roi, a senti ce bonheur plus vivement cette année, parce qu'il en avait été privé plus longtemps.

Les augustes paroles de votre Majesté ont d'autant plus fortement touché le Sénat que le Roi s'est plu dès les premiers mots à rendre justice à la solidité de nos institutions et à l'excellent esprit de nos populations. Oui, Sire, votre Majesté a bien jugé les Belges, jamais ils ne failliront à leurs devoirs et notamment à la reconnaissance, au dévouement, à la fidélité qu'ils doivent à un Roi qui, de son côté, s'est dévoué à la Belgique. Si nos institutions fonctionnent librement, si nos relations avec les autres nations continuent à être bienveillantes, la sagesse du Roi a puissamment contribué à cet heureux résultat.

Le Sénat s'est toujours empressé et s'empressera toujours de suivre Votre Majesté dans son désir de compléter et d'améliorer notre législation.

Il examinera, avec toute l'attention dont il est capable, les projets soumis à son approbation. Il a vu avec satisfaction que les amendements qu'il a introduits dans quelques uns de ces projets ont été accueillis par le Gouvernement et par la Chambre des Représentants. La marche qu'il a suivie à cet égard lui paraît conforme au véritable esprit de nos institutions.

Le Sénat désire autant que Votre Majesté l'union complète et intime des pouvoirs de l'État, il en comprend la nécessité, l'esprit de modération qui l'a toujours animé vous répond, Sire, de la volonté sincère qu'il a de la maintenir.

L'utilité de travaux publics bien entendus et proportionnés à nos ressources financières, est reconnue par le Sénat qui partage sur ce point l'opinion du Gouvernement de Votre Majesté. Nous savons combien ces travaux contribueront au développement de l'agriculture et de l'industrie nationales qui ont si dignement représenté la Belgique à l'exposition universelle de

( 2 )

Londres, l'une des conceptions les plus gigantesques de notre époque si féconde en faits extraordinaires.

Nous nous félicitons avec Votre Majesté de ce que la Providence nous a accordé des récoltes satisfaisantes qui assurent à toutes les classes de la population le bienfait d'une nourriture abondante.

Votre Majesté rend justice au zèle patriotique de notre garde civique, nous nous empressons d'associer nos éloges à ceux du Roi.

Notre brave armée continue d'être un vrai modèle d'instruction et de discipline; honneur lui en soit rendu! Le Sénat, qui lui porte un véritable intérêt, s'associera à toutes les mesures qui seront présentées par le Gouvernement pour mettre fin à l'état d'incertitude où elle se trouve, et asseoir cette institution nationale sur des bases fortes, durables et définitives.

Le Sénat prètera son loyal concours au Gouvernement de Votre Majesté pour assurer au pays la continuation de sa prospérité et le développement de ses institutions.

DUMON-DUMORTIER, Président.

Prince DE LIGNE.

Duc D'URSEL.

Comte DE RENESSE-BREIDBACH.

D'OMALIUS-D'HALLOY, Rapporteur.